



Recommandation sur les valeurs de l'aquaculture

CCA 2022-04

Décembre 2021



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement l'UE pour son soutien financier





Sommaire

Sommaire 2

Contexte 3

Les valeurs communes à l'aquaculture dans l'ensemble de l'Union européenne 4

Les valeurs de l'aquaculture et la durabilité 5

Répondre aux préoccupations sociétales soulevées par l'aquaculture 7

Conclusions..... 8

Recommandations..... 9

Contexte

En 2018, l'UE-28 s'est classée au 6^e rang des 15 premiers pays producteurs de poissons dans le monde, avec une production totale s'élevant à 6,6 millions de tonnes¹. Cette position est essentiellement due aux captures du secteur de la pêche commerciale, pour lequel l'UE-28 occupait également la 6^e place, avec un total de 5,3 millions de tonnes, représentant 5,48 % des captures mondiales. En ce qui concerne la production aquacole, l'UE-28 enregistrait un total de 1,3 million de tonnes, soit 1,15 % de la production aquacole mondiale². En 2018 toujours, l'UE-28 importait 9,4 millions de tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture depuis les pays tiers et en exportait 2,2 millions de tonnes, atteignant une consommation apparente de 12,5 millions de tonnes par an, dont 3,2 millions de tonnes provenaient de l'aquaculture. Les données de 2018 indiquent également que l'UE-28 importait 2,1 millions de tonnes de produits aquacoles et en exportait 0,21 million de tonnes. Ces chiffres révèlent que seulement 1,1 million de tonnes de la production aquacole de l'UE-28 sont consommées par les Européens, ce qui représente 34,25 % de la consommation apparente de produits aquacoles.

Au cours des 25 dernières années, le volume de la production aquacole (en poids vif) a atteint un taux de croissance moyen de 5,9 % par an à l'échelle mondiale, tandis que dans l'UE-28, le taux de croissance annuel n'affiche qu'un discret 0,61 %³. Les raisons de cette croissance très modeste ont été abordées à de multiples reprises dans des documents officiels de l'UE tels que les *Orientations stratégiques pour le développement durable de l'aquaculture dans l'Union européenne (2013)*⁴, qui ont récemment été complétées par un ensemble structuré et cohérent de recommandations dans les *Orientations stratégiques pour une aquaculture plus durable et compétitive dans l'Union européenne pour la période 2021-2030 (2021)*⁵.

L'aquaculture durable a également été identifiée comme un contributeur majeur à la transition vers un système alimentaire durable, grâce à sa faible empreinte environnementale et à des chaînes d'approvisionnement courtes. La récente communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative à une nouvelle approche pour une économie bleue durable dans l'Union européenne, intitulée « **Transformer l'économie bleue de l'Union européenne pour assurer un avenir durable** » (2021)⁶, en prend acte : « Dans l'Union, l'aquaculture répond à des normes élevées en ce qui concerne la qualité des produits et la santé animale, mais il reste des progrès à faire en matière de diversification, de compétitivité et de performances environnementales. L'aquaculture à faible incidence (comme l'aquaculture à faible niveau trophique, multitrophique ou biologique) et les services environnementaux de l'aquaculture peuvent, pour peu qu'on les développe, apporter une importante contribution au pacte vert pour l'Europe, à la stratégie "De la ferme à la table" et à une économie bleue durable. »

Il convient de préciser que l'aquaculture présente une grande diversité en termes d'espèces, d'exigences environnementales, de techniques, d'infrastructures spécifiques et de localisation. Contrairement aux autres branches de l'élevage qui sont consacrées à une seule espèce, l'aquaculture

¹ *Le marché européen du poisson – Édition 2020*, Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA). Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2020. 111 p.

² FAO (2020). *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020. La durabilité en action*. Rome. <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA9229FR>, 247 p.

³ FAO (2020). *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020. La durabilité en action*. Rome. <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA9229FR>, 247 p.

⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52013DC0229&from=FR>

⁵ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52021DC0236&from=FR>

⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52021DC0240&from=FR>

mondiale repose sur 466 espèces individuelles et 156 autres groupes d'espèces au niveau du genre, de la famille ou à un niveau taxonomique plus élevé, y compris les poissons hybrides interspécifiques.

Cette complexité doit être abordée plus souvent lors des débats et des déclarations liés à l'aquaculture, que ce soit de manière positive ou négative. Il convient aussi de noter que certaines valeurs de l'aquaculture ont évolué au cours de sa longue histoire, tandis que d'autres ont résisté ou ont été confirmées par la recherche scientifique, et de nouvelles sont actuellement explorées et débattues.

La présente recommandation n'a pas pour but d'offrir une liste exhaustive des valeurs associées à l'aquaculture européenne, mais reflète plutôt l'engagement des aquaculteurs et d'autres branches de la société concernant diverses questions liées aux activités aquacoles.

Les valeurs communes à l'aquaculture dans l'ensemble de l'Union européenne

Parmi les valeurs identifiées de l'aquaculture, certaines ont traversé les siècles et sont intrinsèques à presque toutes les activités aquacoles. L'aquaculture s'est développée en réponse à la nécessité sociale d'un approvisionnement permanent en aliments aquatiques frais durant des saisons et dans des régions où la pêche ne suffisait pas, assumant ainsi l'une des plus importantes fonctions dans la société : l'apport d'une nourriture saine et fraîche essentiellement aux marchés locaux ou régionaux. L'expansion de l'aquaculture en Europe est fortement liée aux pratiques culturelles traditionnelles, lesquelles étaient plus ou moins spécifiques à telle ou telle partie du continent.

Le fait de disposer d'un bassin d'aquaculture a été et reste une réalisation majeure, non seulement parce qu'il est une source de fierté pour les locaux, mais aussi parce qu'il bénéficie à l'économie et à l'infrastructure sociale au niveau local et régional en créant des emplois dans les zones rurales et tout au long de la chaîne de valeur. Le registre européen des dénominations de produits agricoles et de denrées alimentaires, de vins, de vins aromatisés et de spiritueux qui sont enregistrées et protégées à travers l'UE comprend 51 indications géographiques enregistrées pour les poissons, mollusques, crustacés frais et les produits dérivés, mais il ne précise pas si le produit provient de l'aquaculture ou des pêches de capture. Selon le rapport économique le plus récent sur l'aquaculture dans l'Union européenne⁷, en 2018, 12 389 entreprises opéraient dans ce secteur, employant 74 634 salariés ou 39 931 équivalents plein temps, ce qui donne une moyenne de 6 salariés ou de 3,22 équivalents plein temps par entreprise. Au total, 48 % des entreprises aquacoles relèvent de la filière de l'eau douce, 47 % de la filière de la conchyliculture, et seulement 4 % de la filière marine. La conchyliculture emploie plus de la moitié des salariés du secteur, ce qui représente 53 % des emplois. En outre, les productions de poissons d'eau douce et de poissons de mer emploient respectivement 35 % et 13 % des personnes travaillant dans le secteur de l'aquaculture européenne. Ces données montrent à quel point l'aquaculture est dominée par les petites et moyennes entreprises (PME) d'envergure locale ou régionale.

Les pratiques technologiques ont été développées grâce à la recherche empirique et à l'accumulation de connaissances au fil des générations, qui ont ensuite évolué, à l'époque moderne, vers des pratiques institutionnelles de recherche et de développement. L'aquaculture fait fondamentalement partie de la nature et s'exerce en corrélation étroite avec l'ensemble des cycles naturels, les éleveurs

⁷ Scientific, Technical and Economic Committee for Fisheries (Comité scientifique, technique et économique de la pêche, STECF) – *The EU Aquaculture Sector – Economic report 2020* (STECF-20-12), (Le secteur de l'aquaculture dans l'Union européenne – Rapport économique 2020). EUR 28359 EN, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2021, ISBN 978-92-76-36192-3, doi:10.2760/441510, JRC124931

étant les premiers à percevoir les changements dans la qualité de l'eau, l'éthologie des poissons, l'évolution climatique, la biodiversité et d'autres domaines encore. Les services écosystémiques fournis par l'aquaculture ont été décrits dans une recommandation du CAA publiée précédemment.

Certaines de ces valeurs ont été progressivement mises en application par l'UE et la législation nationale qui traite de la protection de la biodiversité, de la qualité de l'eau, de la santé et du bien-être des animaux, de la lutte contre les agents pathogènes, du contrôle des espèces exotiques et localement absentes utilisées en aquaculture, du contrôle des médicaments vétérinaires et des aliments médicamenteux, ainsi que d'autres réglementations qui rendent l'aquaculture européenne plus sûre et plus acceptable pour les consommateurs.

Dans son dernier rapport sur l'économie bleue, la Commission européenne reconnaît les normes de qualité élevées des aliments aquatiques produits dans l'UE : « *L'aquaculture peut être une source d'alimentation durable et a le potentiel de devenir une grande source d'aliments à faible incidence. Le secteur satisfait déjà aux normes de qualité, de sécurité et de santé les plus élevées. En améliorant ses performances environnementales, l'aquaculture européenne peut contribuer avec force au pacte vert pour l'Europe et à la stratégie « De la ferme à la table ».*⁸

De ce point de vue, bien que l'affirmation selon laquelle les produits de l'aquaculture européenne répondent à des normes de qualité élevées soit exacte, il convient de rappeler que le consommateur européen reçoit deux tiers des produits aquacoles provenant de pays en développement et que 75 % des aliments aquatiques consommés dans l'UE sont importés.

Les valeurs de l'aquaculture et la durabilité

Du fait de sa complexité, l'aquaculture présente un large éventail de valeurs, et aucune espèce, aucun système, aucune filière ou région n'honore pleinement l'ensemble de ces valeurs, car une marge de progression existe pour chaque situation. Étant donné que l'aquaculture vise le développement durable et que la durabilité repose sur au moins trois piliers principaux (la viabilité écosystémique, la solidité économique et l'adéquation socioculturelle), certains modes d'aquaculture répondent à des degrés divers à un ou plusieurs de ces critères.

La viabilité écosystémique illustre la capacité d'un système à adapter ses techniques et son cadre, de sorte qu'il n'affecte pas les fonctions naturelles de l'environnement, en tirant parti de celles-ci et en améliorant les déséquilibres générés par d'autres activités ou même par l'aquaculture elle-même. Il convient de mentionner ici le rôle majeur joué par certaines formes d'aquaculture, telles que l'élevage d'espèces extractives ou l'aquaculture intégrée – conchyliculture, culture d'algues, aquaculture en étang ou aquaculture multitrophique intégrée –, dans le recyclage des nutriments excédentaires externes ou internes. Diverses publications scientifiques ont corroboré cette observation. Par exemple, 50 à 60 tonnes de moules par hectare et par an dans un fjord eutrophique danois pourraient éliminer 0,6 à 0,9 tonne d'azote et 0,03 à 0,05 tonne de phosphore par hectare⁹ ; dans les étangs où sont élevées jusqu'à 2 000 kg de carpes, chaque hectare retient en moyenne 5,71 kg de phosphore et

⁸ Commission européenne (2021), *The EU Blue Economy Report 2021* (Le rapport économique de l'économie bleue 2021), Office des publications de l'Union européenne. Luxembourg

⁹ J.K. Petersen, B. Hasler, K. Timmermann, P. Nielsen, D.B. Tørring, M.M. Larsen et M. Holmer (2014), « *Mussels as a tool for mitigation of nutrients in the marine environment* », (Les moules comme outil d'atténuation des nutriments dans l'environnement marin), *Marine Pollution Bulletin* 82 (1-2) : 137-143

78,5 kg d'azote par an, la rétention de phosphore augmentant avec l'intensité de la production¹⁰ ; et la culture de moules de bouchot génère peu d'eutrophisation et a un faible impact climatique par rapport à d'autres productions alimentaires¹¹. La production d'algues joue aussi un rôle important dans l'atténuation de l'accumulation des nutriments, en transformant ces derniers en aliments, en aliments pour animaux et en biocarburants. Sa contribution à l'économie bleue durable a d'ailleurs été consignée : « *La production d'algues en mer peut contribuer à éliminer l'excès de carbone, d'azote et de phosphore présents dans l'eau [et ainsi lutter contre l'eutrophisation].* »¹²

La viabilité écosystémique de l'aquaculture dépend aussi du rôle majeur joué par certaines formes d'aquaculture dans la préservation de la biodiversité en fournissant des habitats semi-naturels pour la nidification, les besoins nutritionnels ou les haltes durant les migrations, mais également pour les pratiques de conservation in situ ou ex situ.

Le bien-être animal est également une valeur importante. En effet, tout au long du cycle de vie du produit aquatique d'élevage, il exige de répondre aux besoins physiques et physiologiques des animaux en matière de nutriments, de prévention de l'incidence des agents pathogènes, de traitement efficace et adapté, de réduction du stress induit par la pression sur l'environnement (polluants, appauvrissement en oxygène, prédateurs, etc.) ou par l'activité humaine (récolte, transport, abattage). Le bien-être implique aussi de répondre aux besoins éthologiques des animaux/poissons, en leur permettant d'adopter des comportements naturels. Par voie de conséquence, le bien-être physique et un comportement naturel induisent une bonne santé mentale.

Sur le plan environnemental, bien que l'aquaculture ait l'une des empreintes écologiques les plus faibles du système de production alimentaire, il convient d'étudier son impact en manière plus approfondie en menant une analyse du cycle de vie pour identifier les points à améliorer et également évaluer les effets des conditions environnementales, telles que la présence de prédateurs et la qualité de l'eau, sur l'aquaculture.

La solidité économique est un impératif pour toute entreprise, en particulier pour les activités dépendant de la nature, comme l'aquaculture. De ce point de vue, l'aquaculture extensive et semi-intensive représente l'un des moyens les plus efficaces en termes de ressources pour produire des protéines animales et végétales. L'aquaculture intensive permet également d'obtenir de bons rendements financiers et d'utiliser efficacement les ressources naturelles. En outre, pour atténuer son impact sur l'environnement, l'aquaculture intensive a développé des approches intégrées, telles que les systèmes combinant l'intensif et l'extensif¹³ ou l'aquaculture multitrophique intégrée, ainsi que des techniques efficaces de réduction des émissions.

Il existe de grandes disparités dans les performances économiques des exploitations aquacoles en fonction des pratiques, des espèces, des systèmes et des régions, bien que toutes remplissent leur mission en produisant des protéines de haute qualité. Néanmoins, la production de ces protéines de

¹⁰ R. Knosche, K. Schreckenbach, M. Pfeifer, H. Weissenbach (2000), « Balances of phosphorus and nitrogen in carp » (Équilibres du phosphore et de l'azote chez la carpe), *Fisheries Management and Ecology* 7 (1-2) : 15-22

¹¹ J. Aubin, C. Fontaine, M. Callier, E. Roque d'Orbecastel (2018), « Blue mussel (*Mytilus edulis*) bouchot culture in Mont-St Michel Bay: Potential mitigation effects on climate change and eutrophication » (Culture de la moule de bouchot dans la baie du Mont-Saint-Michel : effets potentiels d'atténuation sur le changement climatique et l'eutrophisation), *International Journal of Life Cycle Assessment*, 23, 103-104

¹² Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions relative à une nouvelle approche pour une économie bleue durable dans l'Union européenne – Transformer l'économie bleue de l'Union européenne pour assurer un avenir durable, COM/2021/240 final

¹³ L. Varadi (2017), « Rearing of carp in Combined Intensive Extensive CIE systems: Practical results and experiences » (Élevage de carpes dans des systèmes combinés intensif-extensif CIE : résultats pratiques et expériences), 4^e forum international de la carpe, 21-22 septembre 2017. Zagreb, Croatie

qualité supérieure entraîne des coûts croissants liés au respect des exigences réglementaires, ce qui provoque bien souvent des problèmes de compétitivité sur un marché très axé sur le consommateur où le prix est l'élément central¹⁴. En outre, les exploitations aquacoles qui présentent des degrés élevés de viabilité écosystémique sont aussi moins solides économiquement et financièrement. Il convient donc de remédier à cela pour qu'elles puissent maintenir leur activité. Étant donné que le développement de l'aquaculture s'est inscrit ces dernières décennies dans une gestion fondée sur les écosystèmes et qu'il s'agit d'une activité basée sur les ressources qui est en concurrence avec d'autres industries pour les ressources économiques, sociales, physiques et écologiques, son développement pourrait être compromis si les zones de développement de l'aquaculture durable ne sont pas équitablement attribuées et désignées. Ainsi, pour assurer la solidité économique de l'aquaculture, les capacités liées aux dimensions physique, productive, écologique et sociale doivent être évaluées.

L'adéquation socioculturelle fait référence au rôle de l'aquaculture dans la matrice sociétale – en particulier dans les zones rurales/côtières continentales, estuariennes et maritimes – en ce qui concerne la sécurisation des emplois et le bien-être social. Pour autant, contrairement à d'autres activités économiques et de même que d'autres activités agricoles, l'aquaculture est tributaire des sols, de l'eau, des conditions météorologiques et naturelles. En raison de leur indivisibilité, du manque de mobilité et de leur productivité restreinte, les sites dédiés à l'aquaculture, tout comme les terres agricoles, restent peu compétitifs en termes de travail et de capital. En 2018, le salaire moyen d'un équivalent plein temps dans le secteur européen de l'aquaculture était d'environ 25 700 € par an, avec de grandes disparités entre les États membres. Ce montant est bien inférieur aux salaires des activités non agricoles, ce qui accentue la tendance de la main-d'œuvre à s'orienter vers des activités mieux rémunérées. Comme l'histoire l'a montré à diverses reprises, abandonner ce type d'activité aurait un effet préjudiciable non seulement sur la situation économique des communautés locales, mais aussi sur la société dans son ensemble, puisque les principaux modes d'aquaculture ont une incidence positive sur les mécanismes naturels.

Répondre aux préoccupations sociétales soulevées par l'aquaculture

La perception de l'aquaculture par le public est, bien entendu, influencée par le manque de connaissances sur ce type de production et sur les efforts continus des éleveurs pour améliorer leurs connaissances et mieux respecter les besoins des animaux aquatiques d'élevage. La complexité de l'aquaculture et la méconnaissance du grand public sur le sujet induisent parfois une perception erronée des performances et des valeurs du secteur. Cette situation s'illustre régulièrement dans les médias et le discours public. Il s'agit notamment d'informations selon lesquelles toutes les formes d'aquaculture ont un impact considérable sur l'environnement, ou à l'inverse, qu'elles n'en ont aucun, utilisent de grandes quantités de médicaments et de produits chimiques, ne sont pas respectueuses du bien-être mais bien respectueuses du climat, réduisent la pression sur les stocks de poissons sauvages, sont davantage/moins sûres et nutritives que la pêche. Comme toujours, et plus encore dans l'aquaculture, la réalité est très nuancée et il n'existe pas de système de production irréprochable, mais les aquaculteurs ont à cœur d'améliorer en permanence leurs techniques grâce à une coopération et un soutien constants de la part des structures de recherche et de développement.

¹⁴ Recommandation du CCA, intitulée « Achieve greater sustainability standards of imported aquaculture products and a level playing field » (Appliquer de meilleures normes de durabilité aux produits aquacoles importés et obtenir une concurrence équitable), (à mettre à jour)

Il revient à la fois aux éleveurs, à travers les organisations professionnelles ou de producteurs, et aux instances européennes, nationales ou régionales responsables du développement de l'aquaculture de pallier ce manque de connaissances, en promouvant une transparence accrue des activités, une meilleure information des consommateurs, une sensibilisation aux pratiques de l'aquaculture, des réglementations sur mesure, etc.

Les opinions sur l'aquaculture et ses pratiques peuvent différer d'une partie prenante à l'autre, mais il demeure important d'informer le public et les consommateurs sur la base de données scientifiquement établies et de manière équilibrée.

Conclusions

Tous les systèmes alimentaires génèrent des coûts environnementaux qui diffèrent en fonction du type de protéines, de l'organisation, de l'environnement et des espèces, et doivent être exploités de manière optimale et acceptable pour tous. Le degré d'acceptabilité évolue constamment et doit reposer sur les connaissances scientifiques, économiques, sociales et culturelles des différents types d'aquaculture.

Les données probantes attestant de l'impact positif des aliments aquatiques issus de l'élevage sur la santé humaine et des services écosystémiques fournis abondent dans la littérature scientifique, surtout en ce qui concerne l'environnement marin, mais elles n'atteignent pas suffisamment de décideurs. Les aliments aquatiques s'en trouvent marginalisés malgré le rôle qu'ils devraient jouer dans les politiques nationales de nutrition et de sécurité alimentaire. Les guides de bonnes pratiques aquacoles constituent un outil important pour renforcer les efforts déployés par les éleveurs afin de satisfaire aux exigences légales et de faire reconnaître l'importance de leur activité pour la société et les valeurs qu'ils partagent.

Tandis que la concurrence s'accroît autour des zones et des ressources hydriques, l'aquaculture durable doit revêtir une plus grande importance dans l'attribution des ressources en eau (eaux douces, eaux de transition, eaux marines). Les masses d'eau utilisées pour l'aquaculture doivent être de bonne qualité et protégées contre la pollution et les surcharges de nutriments, car certains types d'exploitations et d'espèces – essentiellement ceux ayant aussi recours aux nutriments présents dans l'environnement – ont la capacité de transformer les nutriments en protéines de haute qualité, bien que cette capacité ait ses limites.

L'amélioration des normes de production doit se poursuivre, mais des changements trop rapides et ambitieux sur un marché dominé par les prix pourraient rendre le secteur moins attractif pour le consommateur moyen. Par exemple, l'élevage biologique va entraîner une réduction des quantités de poissons produites et une hausse des prix, ce qui est en contradiction avec l'objectif du secteur, à savoir augmenter la production et maintenir les prix. Les organisations non gouvernementales (ONG) qui se consacrent au bien-être des animaux affirment qu'il y a encore beaucoup trop d'aspects de la production aquacole qui ne sont pas conformes à leurs normes, notamment en ce qui concerne le bien-être des animaux, et considèrent que les améliorations sont plus que nécessaires. Le secteur de l'aquaculture et les ONG doivent, avec d'autres parties prenantes, comme les chercheurs, élaborer des normes pour les animaux aquatiques d'élevage, ainsi que des plans de commercialisation, afin d'offrir des perspectives économiques aux pisciculteurs améliorant leurs normes de production.



Les projets de recherche et développement doivent également se pencher sur l'aquaculture en eau douce, qui est sous-représentée dans les listes de priorités relatives à la pêche et à l'aquaculture¹⁵.

Pour faire comprendre l'aquaculture aux consommateurs, aux parties prenantes et aux régulateurs, il est essentiel de diffuser davantage les connaissances sur le sujet, d'accroître la transparence et d'améliorer la stratégie de communication autour de notre activité.

Recommandations

- a. Le CCA sollicite un soutien plus cohérent pour les activités de recherche sur l'aquaculture basées sur les besoins des agriculteurs afin de répondre à la fois aux demandes du marché et aux préoccupations sociétales.
- b. Le CCA propose d'intégrer les valeurs des divers types d'aquaculture dans les campagnes de promotion menées par les pouvoirs publics.
- c. Le CCA souligne la nécessité d'encourager l'amélioration continue des pratiques d'élevage afin d'accroître leur acceptabilité sociale.
- d. Le CCA encourage la sensibilisation des consommateurs pour une meilleure compréhension de l'aquaculture, ainsi qu'une sensibilisation aux efforts déployés par les éleveurs pour poursuivre son développement durable.

¹⁵ SCAR-Fish (2020), « Evaluation of the freshwater aquaculture research needs in Europe » (Évaluation des besoins en recherche pour l'aquaculture en eau douce en Europe). Rédigé par P. Lengyel.



Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)

Rue Montoyer 31, 1000 Bruxelles, Belgique

Tél. : +32 (0) 2 720 00 73

E-mail : secretariat@aac-europe.org

Twitter : @aac_europe

<https://aac-europe.org/fr/>